

2025

24 – 26
septembre

17^e Séminaire national Ramsar

Bourg-en-Bresse – Ain



AIN⁰¹
le Département

Ramsar
pour les zones humides

ASSOCIATION
RAMSAR
FRANCE

agence
de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE
CORSE
établissement public de l'État

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET
DE L'AIN
Liberté
Égalité
Fraternité

DANONE
ONE PLANET. ONE HEALTH

SR3A
Ain Aval & Affluents

Conservatoire
d'espaces naturels
Rhône-Alpes

LA DOMBES
communauté de communes

E.I.D.
Rhône-Alpes

Conservatoire
d'espaces naturels
Savoie

Ville de BOURG-
en-BRESSE

GRAND
LAC
COMMUNAUTÉ
d'agglomération

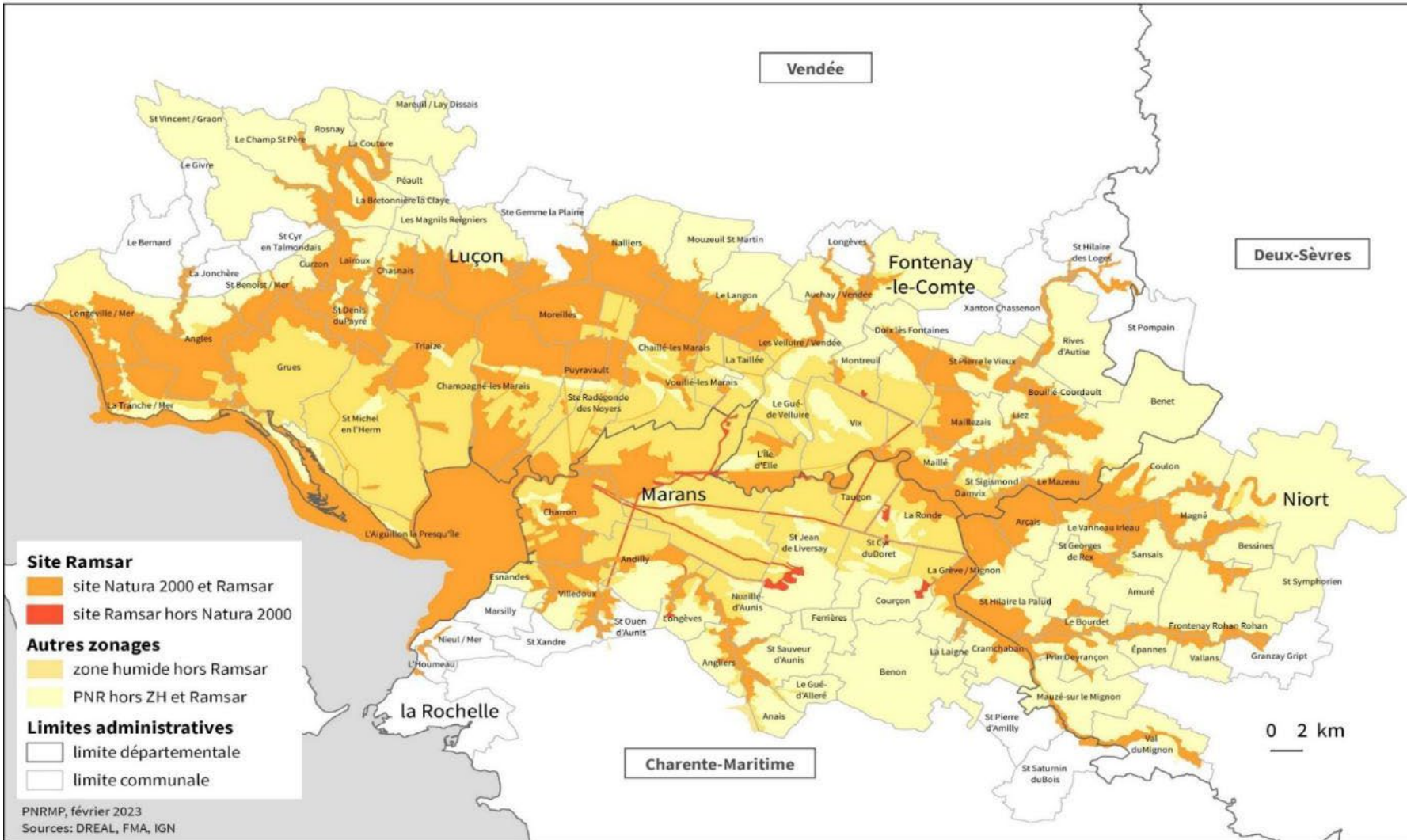
ATELIER 1

Concilier agriculture et zones humides

ARNAUD CHARPENTIER et RÉGIS PASQUIER

PNR Marais Poitevin

Ramsar, Natura 2000 et Parc naturel régional du Marais poitevin



- Zone humide : 98 016 ha
- Ramsar : 69 034 ha
- Natura 2000 : 68 023 ha
- Habitats communautaires : 33
- Prairies naturelles : 30 350 ha
- Exploitations agricoles : 1214
(550 avec 1 cheptel)

Les actions du Parc en faveur de la préservation des prairies naturelles et du maintien de l'élevage



Faciliter le travail des éleveurs et **Restaurer** des surfaces de prairie :

- 1 250 ha regagnés sur les peupleraies, les cultures...
- 110 parcs de contention
- 517 ouvrages de franchissement
- 177 km de clôtures barbelés
- 23 Communaux accompagnés

Un enjeu **majeur**



Développement d'un outil favorable à la prairie, aux éleveurs, aux consommateurs : la Viande bovine

« Valeurs » Parc

La méthode Marais poitevin

- Groupe technique restreint pour construire le cahier des charges :
 - * Marquage conditionné au pâturage
- Travail en filière (de la Vente Direct à la GMS)
- Respect des temps forts et des temps faibles inhérents au projet
- Validation du référentiel en commissions (Marais poitevin et Fédération)
- Audit, commission, marquage des éleveurs



Promotion permanente des éleveurs marqués pour participer au maintien de l'élevage en zone humide

Mise en avant constante des prestataires marqués en local

- Remise personnalisée de la Plaque « Valeurs »
- Conférence de Presse pour chaque bénéficiaire
- Visibilité sur les réseaux du Parc et Site Internet (Destination)
- Visibilité en AG, marchés, Grand pique nique,...



La marque
« Valeurs Parc naturel régional »
dans le Marais poitevin



Dossier de présentation
Mars 2014 - Dernière mise à jour
parc@marais-poitevin.fr



Mise en avant constante des prestataires marqués au national

- Mise en avant dans les médias (Top chef, Echappée Belle, France 3, TV Vendée,...)
- Mise en avant aux Salons de l'Agriculture (Paris, Bordeaux)
- Mise en avant auprès de la Fédération (100^{ème} Commission Nationale)



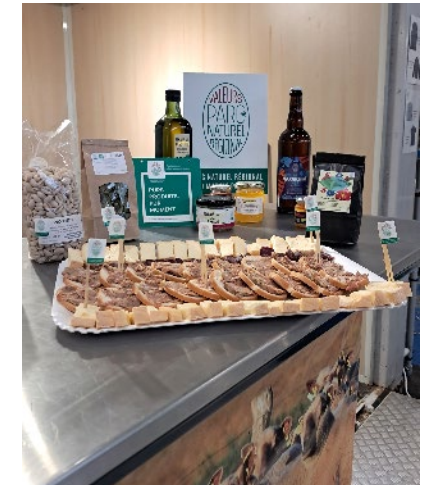
Les perspectives

Poursuivre les actions en faveur de la préservation des prairies

- Observatoire du patrimoine naturel pour la connaissance
- Actions de restauration et d'aménagement
- Remise en place d'une filière longue

Dynamiser le commerce de la viande bovine

- Placement de produits : campings, épiceries, OT, écoles, **GMS, ...**
- Développement d'opérations commerciales



LUCAS DUMAS
Chambre d'agriculture de Saône et Loire

Pour une meilleure prise en compte des zones humides dans les projets agricoles

Présentation de la Charte

Première version en 2011, révisée en 2022



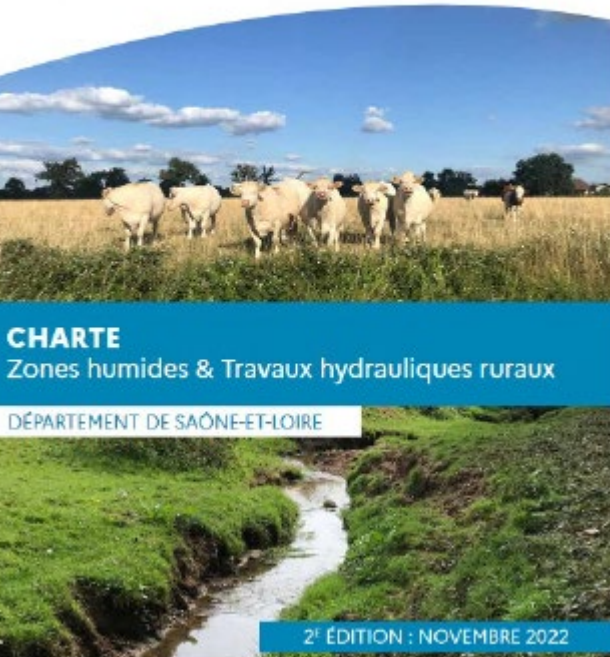
Gouvernance en **COPIL** et **COTEC**



Objectifs :

- Fixer un **cadre de référence partagé** visant à concilier la **préservation des milieux aquatiques** et la **nécessité d'aménagements** (travaux en cours d'eau, aménagements d'accès à l'eau, maîtrise des excès d'eau en terrains agricoles) ;
- Préciser la réglementation en fonction du type de travaux ;
- Instaurer un dispositif de signalement en cas d'intention de travaux.

Finalité : faciliter les projets à travers un cadrage réglementaire clair en amont facilitant également l'instruction



Pour une meilleure prise en compte des zones humides dans les projets agricoles

Dispositif de signalement de travaux

Signalement simple à la DDT



Visite terrain de la Police de l'Eau (1 mois)



Réponse courrier des services instructeurs (1 mois)

- Favorable (pas d'enjeu)
- Nécessite un dossier
- Défavorable en l'état

demarches-simplifiees.fr

FICHE D'INTENTION DE TRAVAUX D'HYDRAULIQUE AGRICOLE

1. IDENTIFICATION

Nom du Pétitionnaire :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Adresse mël :

2. EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Nom du (ou des) cours d'eau concerné(s) :

Commune	Lieu-dit	Section	Parcelle

3. TYPE DE TRAVAUX ENVISAGES

ENTRETIEN DE COURS D'EAU → Curage ☐ → Enlèvement embâcles / atterrissements. ☐ → Entretien de la végétation ☐	INSTALLATIONS, OUVRAGES DANS LE LIT MINEUR → Création d'un busage ou d'un franchissement ☐ → Réfection d'un pont ou d'un busage existant ☐ → Passage à gué ☐
CONSOLIDATION OU PROTECTION DE BERGES → Enrochement ☐ → Technique végétale ☐ → Technique mixte ☐	DRAINAGE ☐ INTERVENTION DANS LE LIT MAJEUR (remblai) ☐ AUTRES (à préciser)

4. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

5. DOCUMENTS A JOINDRE

extrait de la carte IGN ou plan cadastral et éventuellement des photos du site

Pour une meilleure prise en compte des zones humides dans les projets agricoles

Quelle communication sur le dispositif ?

Chaque signataire s'engage à communiquer dessus

Réunion d'informations à **tous les maires** du département

Formation auprès des entreprises de drainage et TP (20 participants)



Plaquette de communication

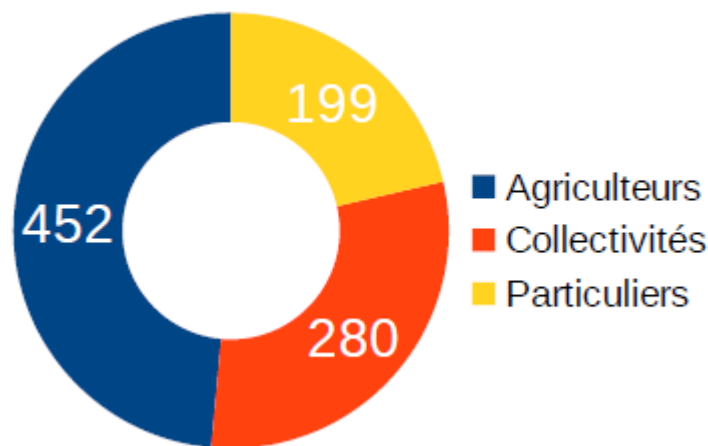
Articles dans la presse agricole

Formations MAE (500 exploitations)

Pour une meilleure prise en compte des zones humides dans les projets agricoles

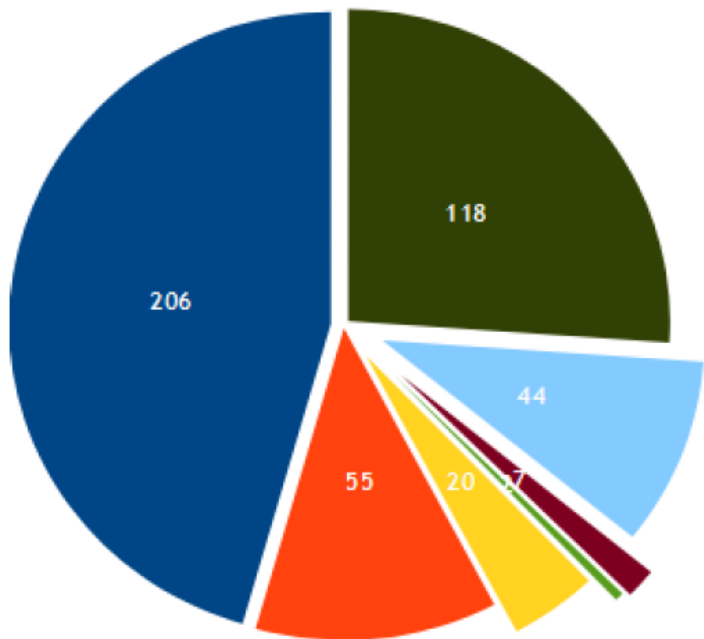
Est-ce que ça fonctionne ?

Nombre de demandes 2020-2024 (931)



Temps important des agents de l'Etat

- Entretien / curage
- Busage / Franchissement / passage à gué / aménagement abreuvoir
- Drainage
- Entretien végétation / gestion atterrissements / embâcles
- Protection berge
- Statut écoulement
- Autres (remblai / captage mouillère / intervention ZH / reprise tracé)

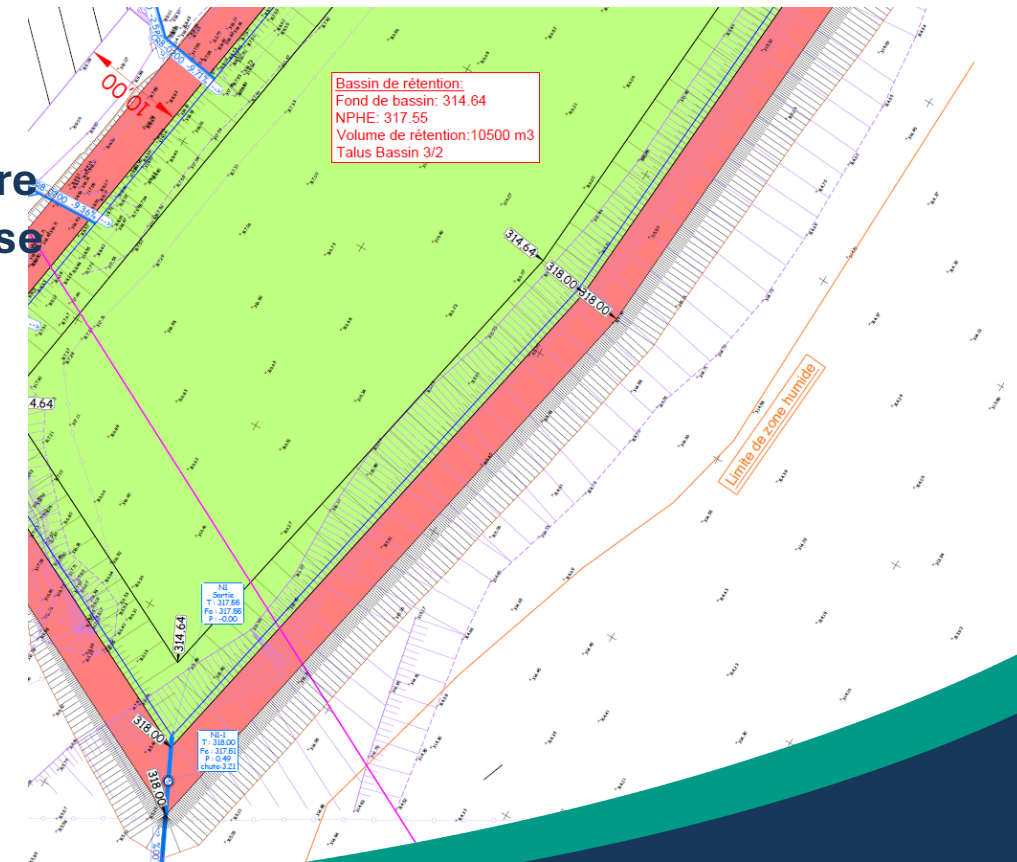


Répartition par type de demande agricole 2020-2024

Pour une meilleure prise en compte des zones humides dans les projets agricoles

Et sur le terrain ?

- Diagnostics et Dossiers Loi sur l'Eau
- Démarche ERC :
 - Drainage : Evitement des Zones Humides
 - Plan d'eau : Evitement des ZH, récupération des eaux de toiture
 - Compensation : rare car complexe et potentiellement couteuse
- Bonnes pratiques :
 - Adaptation des périodes d'intervention, du matériel,
 - séquençage de travaux, abreuvoirs déportés mise en place de flotteurs



Pour une meilleure prise en compte des zones humides dans les projets agricoles

Un cas concret

- Projet de réduction de cheptel, mise en culture de prairies (15 ha) et drainage des secteurs humides
- Diagnostic terrain
- Adaptation du projet au regard des ZH identifiées :
 - Conservation des ZH en herbe (sortie tardive des animaux, secteur granitique)
 - Pas de drainage



Pour une meilleure prise en compte des zones humides dans les projets agricoles

Conclusion

Charte

Partage d'une lecture commune et connaissance entre acteurs

Dispositif qui sécurise les porteurs de projets, facilite l'instruction et préserve les milieux



Zones Humides et Agriculture

Communication et sensibilisation des agriculteurs : « on ne peut plus rien faire »

Des résultats timides : Sensibilité individuelle

Une réglementation complexe dans un cadre évoluant relativement vite :
1980 Plan national pour le drainage => 2022 PNMH : restauration 50 000 ha
ZH en 2026

Nécessité de personnes formées au sujet des Zones Humides



MÉLANIE BORDIER
Forum des Marais Atlantiques

A decorative wavy line in teal and dark blue colors, starting from the left edge and curving upwards towards the right, mirroring the design at the top of the slide.



Actualités Présentation du réseau Acteurs Projets Ressources Espace membre

Réseau national élevage en milieux humides

Bienvenue sur la plateforme du réseau national pour le maintien des pratiques d'élevage en milieux humides coordonnée par le Forum des Marais Atlantiques !



<https://elevage.forum-zones-humides.org/>

Plan national Milieux Humides – Action 14A

- Créer et animer un réseau national
- Contribuer au maintien des savoirs, savoir-faire
- Amélioration les connaissances
- Valorisation les pratiques d'élevage, partage d'expériences

→ Echelles nationale et territoriale



Le réseau national de l'élevage en milieux humides vise à mettre en réseau les acteurs et les institutions engagés pour contribuer au maintien, à la valorisation des pratiques extensives d'élevage au niveau territorial et national. La création et à l'animation d'un réseau national sur l'élevage en milieux humides par le Forum des Marais Atlantiques s'inscrit dans le cadre de l'action 14a du 4^{ème} Plan National Milieux Humides (PNMH) 2022-2026.

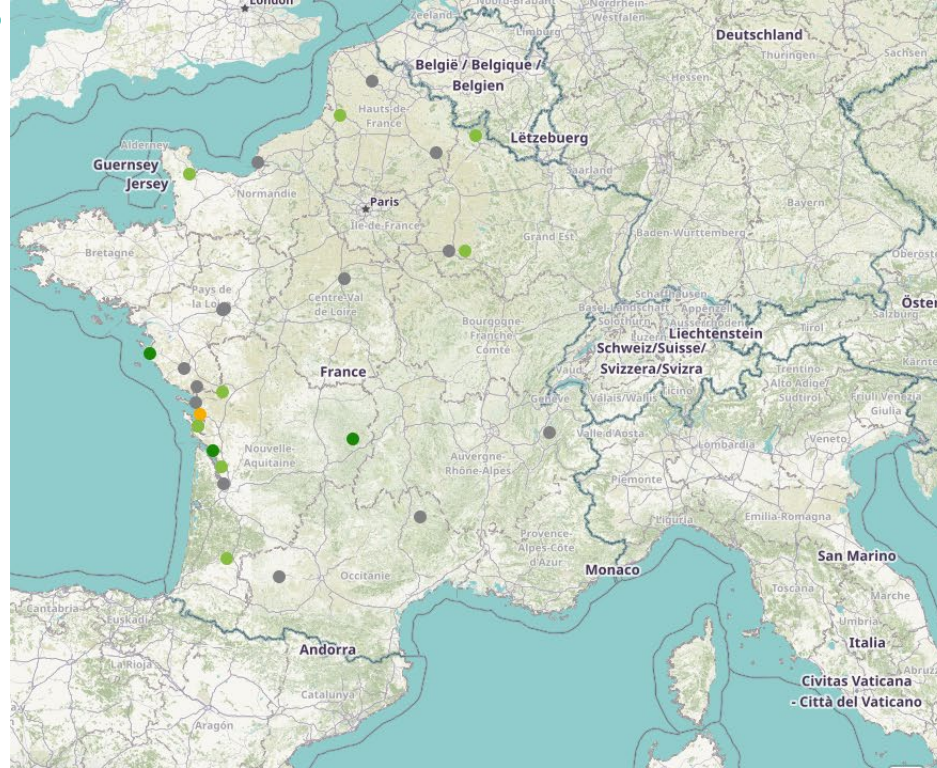
Contexte : Pourquoi un réseau ?

La préservation des milieux humides nécessite un soutien et un maintien de certaines activités économiques compatibles avec les enjeux environnementaux, dont l'élevage extensif. En effet, la biodiversité des prairies humides dépend des pratiques d'élevage extensives. Ces systèmes herbagers extensifs, autonomes et économes, doivent être soutenus par les politiques publiques européennes et françaises, à l'échelle nationale et territoriale.

En 2022, une enquête menée par le FMA auprès de différents types de structures a confirmé la pertinence de créer un réseau national pour fédérer les acteurs, accroître la solidarité collective et la diffusion de connaissances techniques et scientifiques. Les résultats de l'enquête démontrent que sur les 116 contributions, 99% des participants confirment l'intérêt de fédérer les acteurs engagés dans le maintien de l'élevage en milieux humides. Parmi eux, 91% sont intéressés pour faire partie d'un réseau à l'échelle nationale.

Cartographie des acteurs

- Agriculteurs
- Chambres d'agriculture
- Collectivités territoriales
- Etat, établissements et services affiliés
- ONVAR
- Organisations environnementales
- Recherche et développement
- Autres



Nom, acronyme de la structure

Départements

Régions

Bassins hydrographiques

Thématiques

Rechercher

27 résultats

Association Foncière Pastorale des Marais de Brouage

L'Association Foncière Pastorale
des Marais de Brouage est une
AFP dite « autorisée » dont le...



Chambre d'Agriculture Aube Haute-Marne



En tant que chambre consulaire, la
Chambre interdépartementale
d'Agriculture Aube Haute-Marne...



Conseil Départemental des Landes

Les Moutonniers de l'Estuaire

Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale (ex : Association Française de Pastoralisme, FNAB, CIVAM, etc.). Plus d'infos :
https://agriculture.gouv.fr/sites/default/files/livret-onvar_2016_0.pdf

Acteurs

- Présentation de la structure ou de la ferme
- Localisation
- Thématiques
- Adresse
- Contact
- Site internet

→ Une fiche acteur peut être créée par toute structure ou personne individuelle

→ Chaque fiche est validée par le FMA ou les administrateurs partenaires

→ Partenaires admins : CDAF, FPNRF, FCEN, Ramsar France + PRZH



Actualités Présentation du réseau Acteurs Projets Ressources Espace membre

Parc Naturel Régional du Marais Poitevin

Accueil » Acteurs » Parc Naturel Régional du Marais Poitevin

Créé en 1979, le Parc naturel régional du Marais Poitevin est un syndicat mixte regroupant la Région Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, le Département de la Charente-Maritime, le Département des Deux-Sèvres, le Département de la Vendée, les Chambres d'Agricultures départementales correspondantes, 8 EPCI et 92 communes.

Sur 204 800 ha, il œuvre à la sauvegarde, la restauration et la valorisation du territoire au travers d'une dynamique de développement durable. Le maintien d'une agriculture diversifiée, en étroite collaboration avec les parties prenantes, est la garantie essentielle pour préserver la multifonctionnalité des milieux humides du Marais poitevin. Par exemple, le PNR est l'animateur de la marque Valeurs Parc sur la filière bovine, et a mis en place un observatoire du patrimoine naturel.



Bassin hydrographique : Loire-Bretagne

Région : Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire

Département : 17 - Charente-Maritime, 85 - Vendée, 79 - Deux-Sèvres

Thématique(s) : Adaptation des systèmes d'élevage aux changements climatiques, Carbone, Gestion de l'eau, Lutte contre les espèces exotiques envahissantes, Politiques et aides publiques, Pratiques d'élevage pour la préservation de la biodiversité, Santé animale, Structuration de filières et valorisation des produits



Adresse

2 Rue de l'Église, 79510 Coulon Bourg de Coulon, France Nouvelle-Aquitaine

Contact référent

Régis Pasquier
Chargé de mission agriculture et alimentation
r.pasquier@parc-marais-poitevin.fr
06 74 98 41 37

Répertoire des projets

- Résumé du projet
- Publics cibles
- Thématiques
- Périmètre d'intervention
- Objectifs
- Principales actions
- ...

Maintenir des Marais Vivants face au changement climatique (Mavi)

Accueil » Projets » Maintenir des Marais Vivants face au changement climatique (Mavi)

INRAE - Unité expérimentale de Saint-Laurent-de-la-Prée



Vaches Maraîchines ©INRAE SLP

Les marais du littoral atlantique sont notre Amazonie locale ! En Nouvelle Aquitaine, les 100 000 ha de marais littoraux atlantiques conservent la biodiversité et séquestrent du carbone. Deux services qui dépendent de la gestion collective de l'eau et des pratiques agropastorales. Car, aussi emblématiques qu'ils soient pour l'environnement, les marais sont des territoires façonnés par l'être humain depuis des millénaires. Or trois menaces pèsent sur le fonctionnement des marais : la diminution de la ressource en eau douce estivale, la baisse des capacités d'investissement des agriculteurs pour entretenir les fossés et la régression des activités d'élevage.

Face à ces menaces, le projet Mavi ambitionne de produire des connaissances originales avec les acteurs des territoires de marais pour contribuer à maintenir ces marais vivants dans ce contexte climatique changeant, c'est-à-dire des marais dans lesquels continueraient à cohabiter, les hommes et leurs activités, les plantes et les animaux spécifiques de cet écosystème.

Le projet Mavi se place dans une posture de recherche pour l'action, associant des analyses de processus biologiques ou sociaux, des démarches participatives et la production d'outils à destination des acteurs. Trois objectifs scientifiques correspondant à un volet de recherche (VR) sont poursuivis (cf. ci-dessous) en se reposant sur trois dispositifs : la ferme expérimentale INRAE, le suivi de territoires de marais et des réseaux de partenaires (élevages, territoires de marais).

Ciblés : Éleveurs, techniciens, gestionnaires, chercheurs, grand public

Thématiques : Adaptation des systèmes d'élevage aux changements climatiques, Carbone, Gestion de l'eau, Pratiques d'élevage pour la préservation de la biodiversité, Structuration de filières et valorisation des produits, Valorisation des végétations

Périmètre d'intervention

Marais littoraux atlantiques - Charente-Maritime (17) & Vendée (85)

Objectifs

- ✓ Comprendre les processus régissant les interactions entre la biodiversité et la dynamique du carbone sous l'effet des pratiques de gestion de l'eau en marais (VR1)
- ✓ Concevoir avec les acteurs des stratégies de gestion durable de l'eau contribuant à une riche biodiversité et au stockage de carbone (VR2)
- ✓ Élaborer des moyens pour pérenniser des filières locales et durables pour les viandes de marais (VR3)

Principales actions

- Acquisition de données sur 4 sites de marais mettant en œuvre une gestion différenciée et innovante des niveaux d'eau
- Thèse sur la séquestration de carbone en marais doux avec mise en place de protocoles et de suivis sur des sites expérimentaux (fossé, végétation rivulaire, prairie inondée)
- Diagnostic socio-technique et autodiagnostic de gouvernance dans le Marais Poitevin, traque aux innovations
- Approche de co-conception « la vie du marais de Champagné dans 20 ans »
- Analyse des outils numériques de gestion de filières en circuit court, analyse de l'organisation des filières de veaux et d'agneaux rosés et de l'organisation de l'organisation d'une micro-filière locale en viande bovine de marais
- Valorisation des actions menées (articles dans des revues, articles scientifiques, communication sur les réseaux sociaux, organisation de « Cafés des marais » auprès du grand public, etc.)

Résultats

Les résultats du projet seront valorisés par des publications scientifiques mais surtout via des supports de vulgarisation, des guides et outils ainsi que par des moments d'échanges tout au long du projet.

Date du projet

Statut : En cours

Démarrage : 2023

Durée : 5 ans

Budget

1 150 245 €

Porteur

INRAE - Unité expérimentale de Saint-Laurent-de-la-Prée

Partenaires techniques / opérationnels

- Forum des Marais Atlantiques
- Communauté Agglomération Rochefort Océan
- Union des Marais de la Charente-Maritime
- Etablissement public du Marais Poitevin
- Syndicat Mixte Charente Aval
- Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine
- Conservatoire du Littoral
- Association pour la valorisation de la race bovine maraîchine et des prairies humides
- Ligue pour la Protection des Oiseaux

Partenaires financiers

- Agence de l'Eau Adour Garonne
- Région Nouvelle-Aquitaine
- INRAE

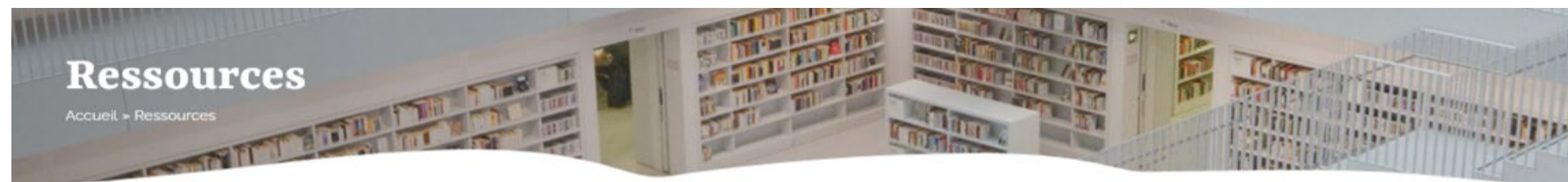
Contact référent

Vincent Boutifard
Ingénieur d'études en agroécologie
vincent.boutifard@inrae.fr
05 46 68 30 33

TÉLÉCHARGER LA FICHE PROJET

Dernière mise à jour : 10/12/2024

Centre de Ressources



Ressources

Accueil » Ressources

« RESSOURCES » propose un large panel de documents (fiches techniques, guides, rapports, études, retours d'expérience, etc.) pour répondre à vos interrogations et alimenter les réflexions. Ces documents se retrouvent dans le centre de [documentation du FMA](#).

Des rubriques spécifiques avec des échantillons de documents déjà sélectionnés vous aideront dans vos recherches d'informations. Pour une recherche approfondie, la [base de données du Centre de documentation](#) est l'outil le plus approprié.

S'INSPIRER

- Fiches retours d'expériences
- Actes de séminaires ou colloques
- Lettres d'informations
- Podcasts



S'INSPIRER
retours d'expériences



CONNAITRE
études et publications



S'OUTILLER
fiches et guides techniques



APPRENDRE
formations et journées techniques

CONNAITRE

- Publications scientifiques/techniques
- Rapports de stage, mémoires



Guide technique – Pâtur'Ajuste

S'OUTILLER

Exemple : Guide technique
Pâtur'Ajuste

APPRENDRE

- Formations*
- Journées techniques*
- MOOC
- Webinaires

**Identifier les plantes par leur
fonctionnement**



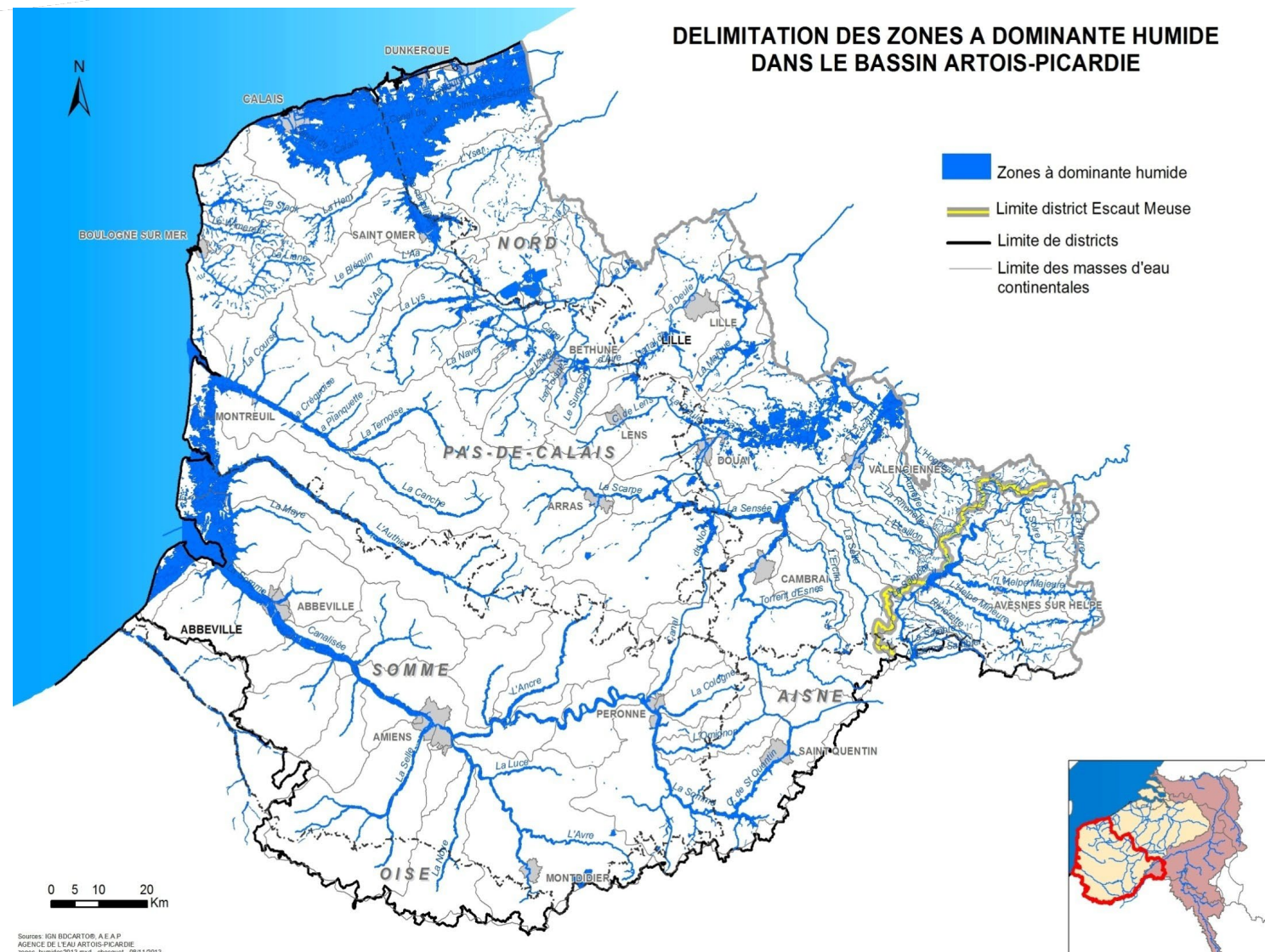
Programme d'actions en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides

Contexte

1/3 des zones à dominantes humides est occupé par des prairies humides



Valorisation de ces espaces par une activité d'élevage ou maraîchage



Contexte

Enjeux de l'AEAP

Préserver et restaurer
les milieux/ biodiversité



Préserver la ressource
en eau



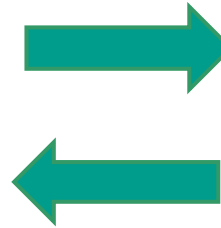
Objectif de l'AEAP



Maintenir

PRAIRIES & ZONES HUMIDES

Services écosystémiques rendus



- Biodiversité
- Limite érosion et ruissellement
- Limite inondation
- Préservation qualité et ressource en eau



Programme d'action en faveur du **maintien** de l'**agriculture**
en **zones humides** du bassin Artois-Picardie

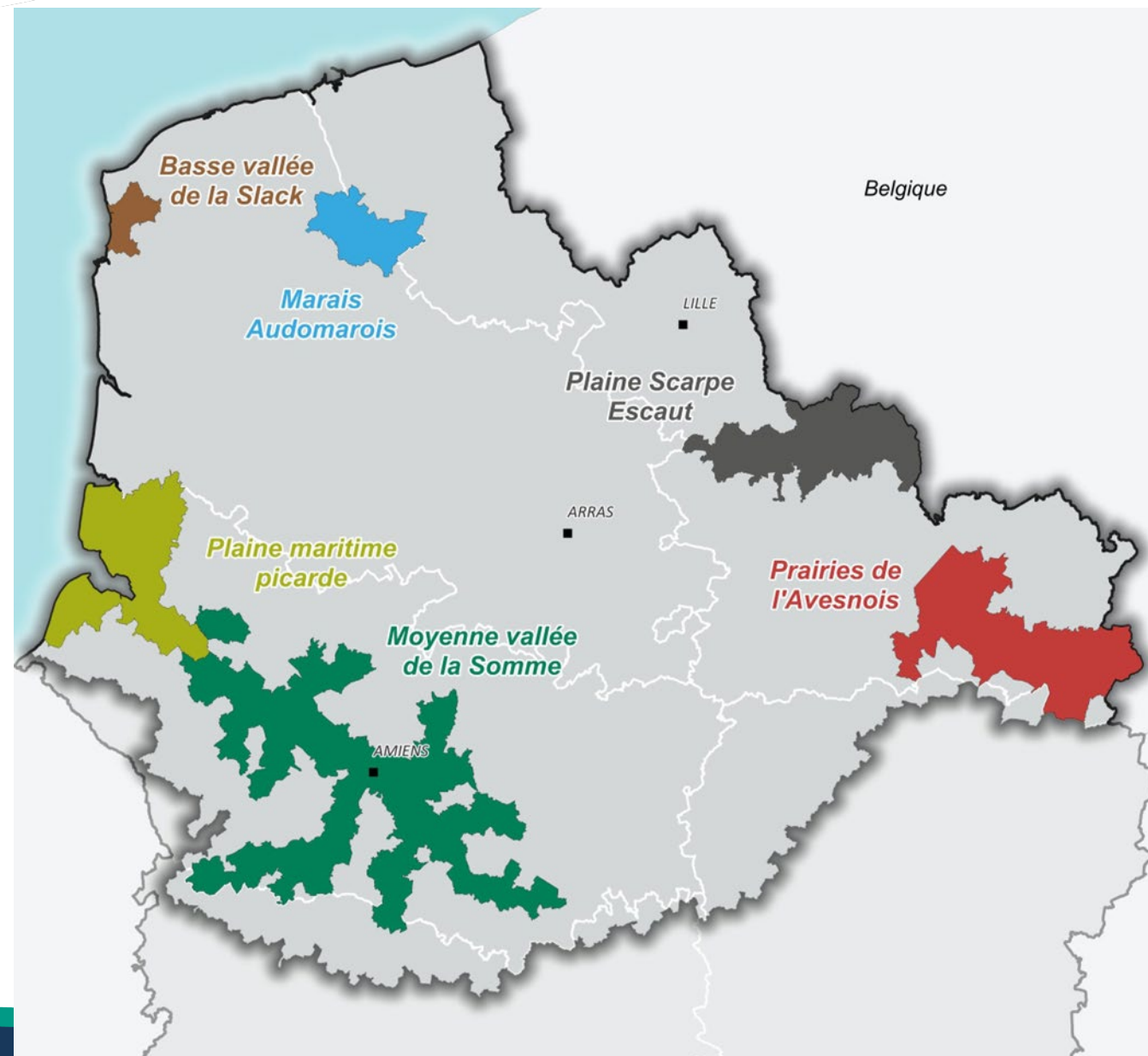
Expérimenter des **actions ambitieuses et/ou innovantes** permettant
un **équilibre entre le maintien et le développement d'une**
agriculture viable et intégrée dans les territoires et la
préservation des milieux prairiaux et de leurs fonctionnalités

5 AXES

- Optimisation de l'action publique
- Maîtrise du foncier
- Accompagnement technique des agriculteurs
- Valorisation produits agricoles
- Évaluation et la capitalisation des expériences

Sites d'interventions

- Plaine Maritime Picarde – 2012
- Moyenne Vallée de la Somme – 2014
- Avesnois – 2015
- Scarpe-Escaut – 2013
- Marais Audomarois – 2016
- Basse Vallée de la Slack - 2014



Programme pour le Maintien de l'Elevage en Zones Humides

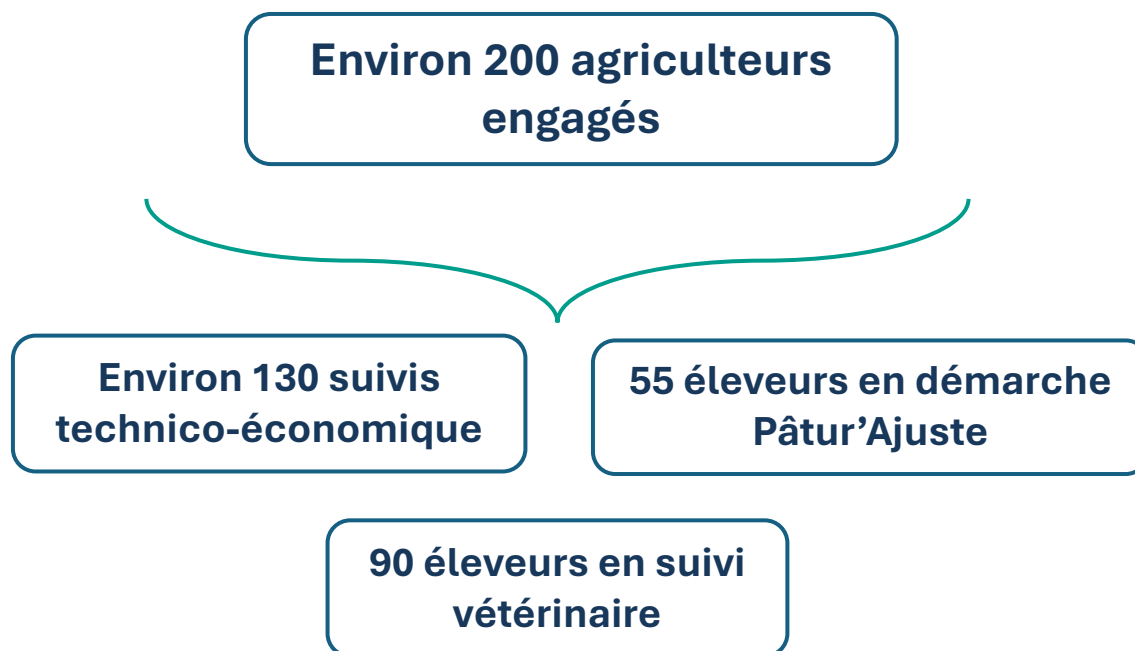


Programme d'action en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides du bassin Artois-Picardie

Approche Multi-Partenariale



Chiffres Clés



Bilan 2013-2020

Budget : 9,5 M€

Dont 6,5 M€ de l'AEAP



1 à 1,5 M€ /an

La Filière Biodiversités Maraîchines



© Bernard Gauthier

Gouvernance partagée

- 2 sociétés Biocoop
- 1 association d'éleveurs.ses
- 1 association de protection de la Nature



Avec leur soutien :



Les Solutions fondées sur la Nature
pour la sécurité alimentaire en France



A découvrir en détails à
partir de la p.36



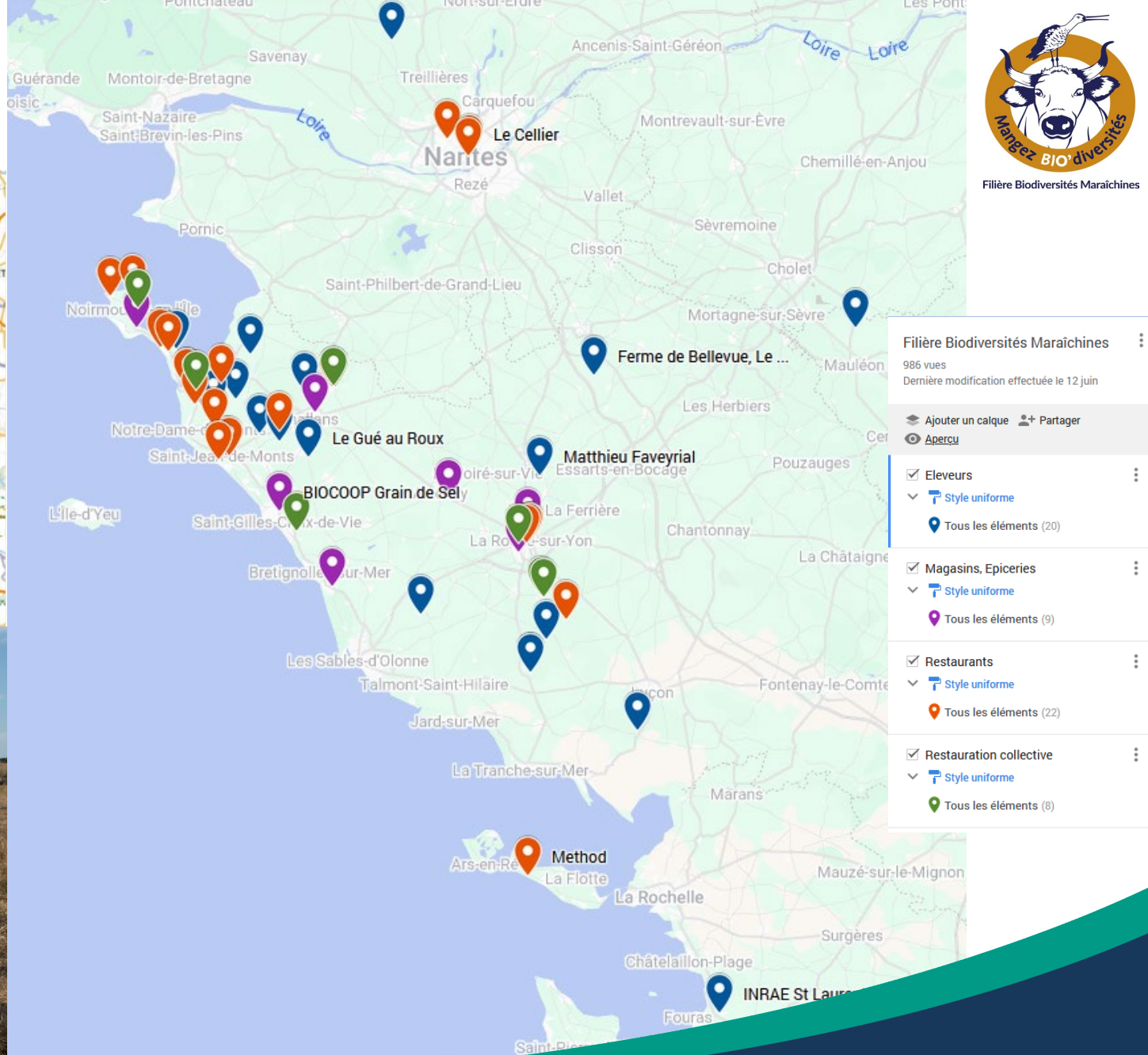
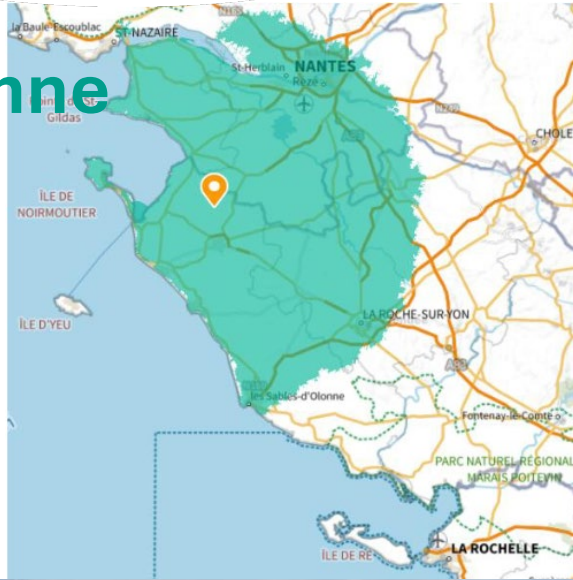
La Filière Biodiversités Maraîchines



Filière Biodiversités Maraîchines

Filière vendéenne

- 16 fermes
- 23 éleveurs
- 20 restaurants
- 8 cantines
- 7 épiceries



Filière vendéenne

- 16 fermes
- 23 éleveurs
- 20 restaurants
- 8 cantines
- 7 épiceries

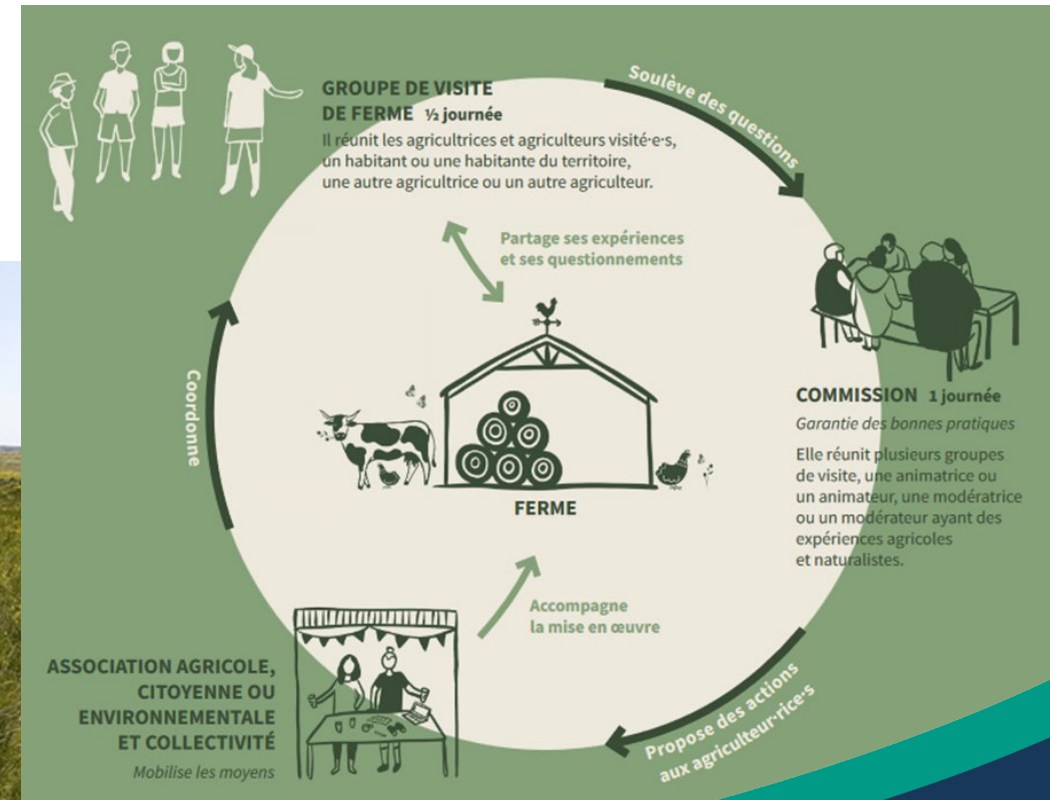


Ventes	2021	2022	2023	2024
Veau Biocoop	43 demi-carcasses	38 demi-carcasses	37 demi carcasses	41 demi-carcasses
	CA : 24 000 € 3 112 kg	CA : 20 828 € 2758 kg	CA : 20 920 € 2581 kg	CA : 22 400€ +7% 2600 kg + 0%
Gros bovins Biocoop	40 demi-carcasses	35 demi-carcasses	42 demi-carcasses	47 demi carcasses
	CA : 48 000 € 6912 kg	CA : 42 823 € 6306 kg	CA : 49 263 € 7026 kg	CA : 57 000€ +16% 7800 kg + 11%
RHD	6 carcasses entières	24 carcasses entières	23 carcasses entières	24 carcasses entières
	CA : 6 199 € CA - frais de découpe : 5 110 € 758 kg	CA : 19 254 € CA - frais de découpe : 14 209€ 3095 kg	CA : 22 635 € CA - frais de découpe : 18 162€ 2637kg	CA : 32 350€ + 43% CA-frais de découpe : 23 000€ 3400 kg + 29%
Total	CA : 78 199 €	CA = 82 905 €	CA = 92 818 €	CA =110 000€

Dialogue Permanent pour la Nature (DPN)

- Outil du réseau Paysan de nature
- Développé en Pays de la Loire par la LPO & partenaires
- **Système participatif de garantie**, inspiré de la mention Nature et Progrès
- 2 étapes
 - Visite de ferme participative
 - Commission de Progrès Biodiversité

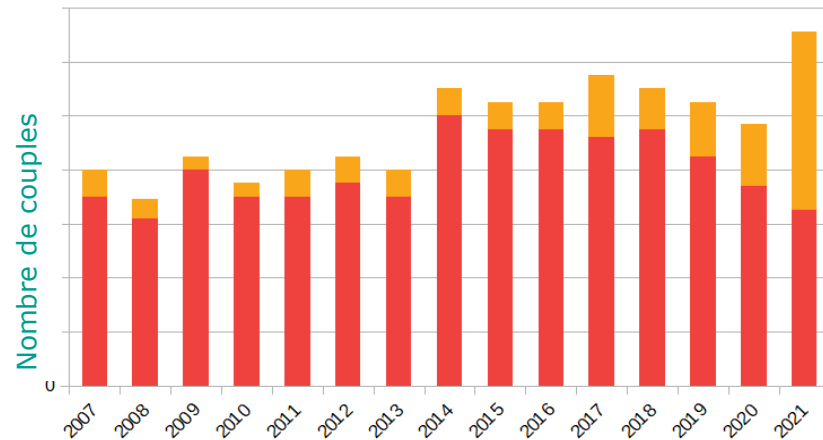
Découvrir en détails le DPN



Barge à queue noire

- + de 20 ans de suivi de BQN en marais breton
- 15 ans de dynamique autour du foncier (LPO 85, Terre de Liens, Conservatoire du Littoral..)

Quels effets des actions foncières et de l'installation paysanne favorable à la biodiversité sur la population nicheuse de Barge en Marais breton ?



La Filière Biodiversités Maraîchines

Bilan 2025

- 13 fermes en Dialogue Permanent pour la Nature (visite dans les 2 dernières années)
- 8 fermes impliquées dans des travaux écologiques en partenariat avec la LPO
 - restauration de roselières
 - création de batardeaux
 - création ou curage de mares
- 9 systèmes d'élevage avec une alimentation exclusivement à l'herbe



4 éleveuses de la filière venues présenter leur travail et les enjeux pour le territoire avec le Restaurant Le Karô le 21 juin 2025 lors de la fête de la musique



Publication
Instagram du
restaurant étoilé
Lamacotte



Réflexion – évolution

- Comment proposer un prix intéressant aux éleveurs dans un contexte d'augmentation du prix de la viande ?
- Comment susciter l'implication des collectivités dans le projet ?